

LA STM ET L'AUGMENTATION DES COÛTS DE L'ÉLECTRICITÉ

En 2013, la STM prévoit acquitter une facture d'électricité de 24,6 M\$ pour faire fonctionner le métro. Après la rémunération, l'énergie est la seconde dépense en importance liée à l'exploitation du métro (9% des dépenses d'exploitation).

À partir d'avril 2014, la STM perdra l'accès au tarif L d'Hydro-Québec (HQ), désormais réservé aux clients dits « industriels ». Elle sera plutôt désormais soumise au tarif LG. Le coût de l'électricité du métro, qui augmentait déjà au rythme de l'inflation, subira en plus les augmentations du prix du bloc patrimonial (alors que les clients au tarif L n'auront pas à subir ces augmentations).

Selon la demande tarifaire présentée par HQ à la Régie de l'énergie, l'application à la STM du nouveau tarif LG se traduira en 2014 par une augmentation de 4,15% de sa facture d'électricité, soit 1,019 M\$* de plus qu'en 2013.

Si la STM conservait l'accès au tarif L, l'augmentation de sa facture serait plutôt limitée à 2,4% ou 589 592\$ (davantage d'explication à la fin de ce document). Le passage du tarif L au nouveau tarif LG représente donc un surcoût de 430 114\$ pour la seule année 2014. Année après année, l'écart entre les deux classes tarifaires se creusera et il en coûtera plus cher pour alimenter le métro de Montréal.

****NOTA BENE :** Les chiffres des deux paragraphes précédents sur l'impact des modifications tarifaires prévues en 2014 sur la facture d'électricité de la STM ne tiennent pas compte de la décision de la Régie de l'énergie rendue le jeudi 6 mars dernier. Dans [cette décision](#), la Régie a autorisé une moyenne de 4,3% de l'ensemble des tarifs (et de 3,5% pour le tarif L), plutôt que la hausse moyenne de 5,8% (5,0% pour le tarif L) demandée par Hydro-Québec. Toute l'information nécessaire n'est pas encore disponible pour évaluer l'impact de la décision sur la facture d'électricité assumée par la STM.*

Effet des augmentations prévues pour les tarifs L et LG demande tarifaire 2014 d'Hydro-Québec*

	Tarif L	Tarif LG
Facture d'électricité prévue pour 2013 :	24 600 000\$	
Augmentation en fonction des tarifs de 2014	2,4%	4,15%
Effet sur la facture de la STM	+ 590 000 \$	+ 1 020 000\$

**Ces chiffres ne tiennent pas compte de la récente décision de la Régie de l'énergie. Voir la note à cet effet plus haut.*